

# Coordinateur SSI (Systèmes de Sécurité Incendie)

**Nouveauté 2022 : Nous contacter pour plus d'informations !**

**(Formation uniquement en distanciel)**

## Personnel concerné - Métier visé

Techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, Techniciens d'entreprises (installations d'équipements techniques du bâtiment), Responsables techniques, de maintenance et/ou de sécurité.

## Objectifs

Se familiariser à l'environnement de la coordination SSI et à la mission du coordonnateur en systèmes de sécurité incendie, de la phase de conception à la phase de réception.

Être en mesure de réaliser une étude financière d'une mission, de concevoir un cahier des charges fonctionnel et un dossier d'identité SSI, d'assurer un suivi de chantier et d'organiser la réception fonctionnelle d'une installation.

## Prérequis

Connaissances en sécurité incendie,

Posséder la réglementation incendie et les extraits de normes nécessaires aux exercices.

## Détails de la formation

**Déroulement du stage :**

70 heures en 2 x 5 jours – En distanciel.

Entre 6 et 10 stagiaires (session annulée si le minimum de 6 stagiaires n'est pas atteint).

### Méthode pédagogique :

Des exercices d'applications sur micro-ordinateur permettent une mise en pratique rapide et concrète de l'enseignement dispensé.

La formation repose essentiellement sur des études de cas concrets traités par le bureau d'études interne.

### Contenu :

- Rappels réglementaires,
- Rôles et missions du coordonnateur SSI,
- Quelle réglementation appliquer ?
- Mettre en sécurité un établissement ou un bâtiment,
- Évaluation financière d'une mission,
- Les types d'équipements d'alarme et les catégories de systèmes de sécurité incendie,
- Les phases d'interventions du coordonnateur SSI,
- Études spécifiques,
- Constitution d'un cahier des charges fonctionnel,
- Constitution d'un dossier d'identité SSI,
- Suivi de l'exécution du programme.

### **Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences**

Epreuve : Présentation du cahier des charges préparé pour le jury.

Fin de formation : Il sera remis par le centre de formation, une attestation de suivi de stage, après validation de l'épreuve.

### **Suite de parcours**

Possibilité de se présenter à la formation SSIAP 3 (chef de

service de sécurité incendie) ou AP 2 (chargé de sécurité).